

LES DEVOIRS D'UN CITOYEN RESPECTUEUX DE LA LOI

Ainsi, Eichmann eut beaucoup d'occasions de se sentir comme Ponce Pilate, et, au fil des mois et des années, il perdit le besoin de sentir quoi que ce soit. C'était ainsi, c'était la nouvelle loi du pays, fondée sur l'ordre du Führer ; autant qu'il pût en juger, il agissait, dans tout ce qu'il faisait, en citoyen qui obéit à la loi. Il faisait son *devoir*, répétait-il mille fois à la police et au tribunal ; non seulement il obéissait aux ordres, mais il obéissait aussi à la *loi*. Eichmann soupçonnait vaguement qu'il pouvait y avoir là une distinction importante, mais ni la défense ni les juges ne lui demandèrent d'insister sur ce point. On joua longuement avec les expressions usées jusqu'à la corde d'« ordres supérieurs » ou d'« actes d'État » ; elles avaient dominé toutes les discussions sur ces sujets au procès de Nuremberg, pour la simple raison qu'elles donnaient l'illusion que ce qui est absolument sans précédent pouvait être jugé en fonction de précédents et des critères qui allaient avec. Vu le caractère limité des dons intellectuels d'Eichmann, il était, au procès, certainement le dernier dont on pouvait attendre une élucidation de ces notions et une réflexion autonome. Toujours très soucieux d'être « couvert », il n'avait pas seulement accompli ce qu'il considérait comme les devoirs d'un citoyen qui obéit à la loi, mais il avait aussi agi selon les ordres ; c'est pourquoi il s'embrouilla complètement et finit par insister soit sur les avantages soit sur les inconvénients de l'obéissance aveugle ou « obéissance de cadavre » (*Kadavergehorsam*) comme il disait lui-même.

Pendant l'interrogatoire de police, on s'aperçut pour la première fois qu'Eichmann soupçonnait vaguement que l'enjeu de toute cette affaire dépassait largement la question du soldat exécutant des ordres clairement criminels dans leur nature et leur intention, lorsque avec une insistance marquée, il déclara soudain qu'il avait vécu toute sa vie selon les préceptes moraux de Kant, et particulièrement selon la définition kantienne du devoir. À première vue, c'était faire outrage à Kant et c'était aussi incompréhensible, dans la mesure où la philosophie morale de Kant est étroitement liée à la faculté humaine de jugement qui exclut l'obéissance aveugle. L'officier de police n'insista pas, mais

le juge Raveh, intrigué ou indigné qu'Eichmann ait osé invoquer le nom de Kant en liaison avec ses crimes, décida d'interroger l'accusé. C'est alors qu'à la stupéfaction générale, Eichmann produisit une définition approximative, mais correcte, de l'impératif catégorique : « Je voulais dire, à propos de Kant, que le principe de ma volonté doit toujours être tel qu'il puisse devenir le principe des lois générales. » (Ce qui n'est pas le cas pour le vol, ou le meurtre, par exemple, car il est inconcevable que le voleur, ou le meurtrier, puisse avoir envie de vivre sous un système de lois qui donnerait aux autres le droit de le voler ou de l'assassiner.) Interrogé plus longuement, il ajouta qu'il avait lu *La Critique de la Raison pratique* de Kant. Il se mit ensuite à expliquer qu'à partir du moment où il avait été chargé de mettre en œuvre la Solution finale, il avait cessé de vivre selon les principes de Kant ; qu'il le savait, et qu'il s'était consolé en pensant qu'il n'était plus « maître de ses actes », qu'il ne pouvait « rien changer ». Ce que, au tribunal, il ne parvint pas à discerner est le fait qu'à cette « époque de crimes légalisés par l'État », comme il disait maintenant lui-même, il n'avait pas simplement écarté la formule kantienne comme n'étant plus applicable, il l'avait déformée pour lui faire dire maintenant : Agis comme si le principe de tes actes était le même que celui du législateur ou des lois du pays, ou, selon la formulation de « l'impératif catégorique dans le III^e Reich » donnée par Hans Frank et qu'Eichmann connaissait peut-être : « Agis de telle manière que le Führer, s'il avait connaissance de ton action, l'approuverait » (*Die Technik des Staates*, 1942, p. 15-16). Certes, Kant n'a jamais rien voulu dire de tel ; pour lui, au contraire, tout homme est législateur dès qu'il commence à agir ; en utilisant sa « raison pratique », l'homme découvre les principes qui peuvent et doivent être les principes de la loi. Mais il est vrai que la déformation inconsciente d'Eichmann correspond à ce qu'il nommait lui-même une adaptation de Kant « à l'usage domestique du petit homme ». Dans un tel usage domestique, tout ce qui reste de l'esprit kantien est l'exigence qu'un homme doit faire plus qu'obéir à la loi, qu'il doit aller au-delà du simple impératif d'obéissance et identifier sa propre volonté au principe qui sous-tend la loi – la source d'où jaillit la loi. Dans la philosophie de Kant, cette source était la raison pratique ; dans l'usage domestique qu'en faisait Eichmann, c'était la volonté du Führer. Pour une bonne part, on peut trouver l'origine du soin horriblement minutieux avec lequel l'exécution de la Solution finale fut conduite – une méticulosité qui frappe généralement l'observateur et qu'il considère comme typiquement allemande ou encore comme caractéristique du parfait bureaucrate – dans cette étrange

notion, en réalité fort répandue en Allemagne, selon laquelle obéir à la loi signifie non seulement obéir aux lois, mais aussi agir comme si l'on était le législateur des lois auxquelles on obéit. Ce qui donne la conviction que tout ce qui n'exécute pas le simple appel du devoir ne convient pas.

Quel qu'ait pu être le rôle de Kant dans la formation de la mentalité du « petit homme » en Allemagne, il ne fait aucun doute que, dans un certain sens, Eichmann suivait effectivement les préceptes de Kant : la loi, c'était la loi ; on ne pouvait faire d'exceptions. À Jérusalem, il n'avoua que deux exceptions datant de l'époque où chacun des « quatre-vingts millions d'Allemands » avait « son Juif honnête » : il avait aidé un cousin demi-juif ainsi qu'un couple juif à Vienne sur l'intervention de son oncle. Aujourd'hui encore, cette incohérence l'embarrassait quelque peu, et lorsqu'on le questionna à ce sujet lors du contre-interrogatoire, il commença ouvertement à s'en excuser : il avait « confessé ses fautes » à ses supérieurs. Plus que toute autre chose, une telle attitude de non-compromission à l'égard de l'exécution de ses devoirs meurtriers le condamnait aux yeux de ses juges – ce qui était compréhensible –, mais, de même qu'elle avait un jour fait taire les quelques restes de conscience qu'il avait encore, c'est justement cette attitude qui le justifiait à ses propres yeux. Pas d'exceptions – voilà la preuve qu'il avait toujours agi contre ses « penchants », sentimentaux ou intéressés, qu'il n'avait jamais fait que son « devoir ».

Faire son « devoir » finit pourtant par le mettre en conflit ouvert avec les ordres de ses supérieurs. Au cours de la dernière année de la guerre, plus de deux ans après la conférence de Wannsee, il vécut une dernière crise de conscience. Alors que la défaite approchait, il rencontrait, dans ses propres rangs, de plus en plus d'hommes qui réclamaient des exceptions avec une insistance croissante et au bout du compte l'arrêt de la Solution finale. C'est à ce moment-là que sa prudence cessa et qu'il se remit à prendre des initiatives – il organisa, par exemple, les marches forcées des Juifs, de Budapest à la frontière autrichienne, après le bombardement du réseau de transports par les Alliés. On était à l'automne 1944 et Eichmann savait que Himmler avait donné ordre de démanteler les dispositifs d'extermination d'Auschwitz, et que le jeu était fini. À peu près à cette époque, Eichmann avait eu l'un de ses rares entretiens personnels avec Himmler, au cours duquel celui-ci lui aurait crié : « Si jusqu'à présent vous vous êtes occupé de liquider les Juifs, à partir de maintenant, parce que je l'ordonne, vous allez prendre bien soin des Juifs, être leur infirmière. Je vous rappelle que c'est moi – et ni le *Gruppenführer*

Müller ni vous – qui ai fondé le RSHA en 1933; c'est moi qui donne les ordres ici!» Le seul témoin à corroborer ce discours fut le très douteux M. Kurt Becher; Eichmann nia que Himmler ait crié, mais non qu'un tel entretien ait eu lieu. Himmler n'a pas pu prononcer ces mots-là exactement, il devait certainement savoir que le RSHA avait été fondé en 1939 et non en 1933, et pas par lui seulement mais par Heydrich, avec son aval. Cependant, il a dû se passer quelque chose d'approchant. À ce moment-là, Himmler donnait, de tous les côtés, des ordres de bien traiter les Juifs – ils étaient son «investissement le plus sûr» et cela a dû être une expérience troublante pour Eichmann.

La dernière crise de conscience d'Eichmann commença lorsqu'on l'envoya en mission en Hongrie, en mars 1944, alors que l'armée Rouge traversait les Carpates en direction de la frontière hongroise. En 1941, la Hongrie était entrée en guerre au côté de Hitler, à seule fin d'acquiescer de nouveaux territoires appartenant à ses voisines, la Slovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie. Le gouvernement hongrois était ouvertement antisémite depuis longtemps et maintenant il commençait à déporter tous les Juifs apatrides des territoires nouvellement acquis. (Dans presque tous les pays, l'action antijuive visait d'abord les apatrides.) Ces mesures étaient étrangères à la Solution finale, et, de fait, elles cadraient mal avec les plans compliqués qu'on préparait alors pour «peigner l'Europe d'Ouest en Est», de sorte que l'ordre des opérations ne donnait pas la priorité à la Hongrie. La police hongroise avait refoulé les Juifs apatrides dans le territoire russe le plus proche et les autorités allemandes d'occupation locales avaient protesté contre leur arrivée; les Hongrois avaient repris quelques milliers d'hommes valides et laissé les troupes hongroises fusiller les autres sur les indications d'unités de police allemandes. L'amiral Horthy, le dirigeant fasciste du pays, n'avait cependant pas voulu aller plus loin – sans doute subissait-il l'influence modératrice de Mussolini et du fascisme italien – et, durant les années précédentes, la Hongrie était devenue, à l'instar de l'Italie, un havre pour les Juifs, où même des réfugiés de Pologne et de Slovaquie parvenaient encore à fuir de temps en temps. Les annexions de territoire et l'entrée au compte-gouttes de réfugiés avaient augmenté le nombre de Juifs en Hongrie, de cinq cent mille environ avant la guerre à un chiffre qu'on peut estimer à huit cent mille en 1944, quand Eichmann arriva sur les lieux.

Nous savons aujourd'hui que les trois cent mille Juifs nouvellement acquis par la Hongrie devaient leur sécurité, non à l'empressement des Hongrois à leur offrir l'asile mais au fait que les Allemands étaient

réticents à démarrer une action séparée pour si peu de monde. En 1942, sous la pression du ministère allemand des Affaires étrangères (qui n'avait jamais manqué d'expliquer aux alliés de l'Allemagne que la pierre de touche de la confiance qu'elle pouvait leur accorder était leur obligeance à fournir de l'aide non pour gagner la guerre mais pour «résoudre la question juive»), la Hongrie avait proposé de livrer tous les réfugiés juifs. Le ministère était disposé à accepter cette proposition comme un pas dans la bonne direction, mais Eichmann avait élevé des objections: pour des raisons techniques, il estimait qu'il était «préférable de différer cette action jusqu'à ce que la Hongrie soit prête à y inclure les Juifs hongrois»; il serait beaucoup trop coûteux de «mettre en marche tout le dispositif d'évacuation» pour une seule catégorie, ce qui, du coup, «ne nous ferait pas progresser d'un pas dans la direction de la solution du problème juif en Hongrie». Maintenant, en 1944, la Hongrie était «prête» parce que, le 19 mars deux divisions de l'armée allemande avaient occupé le pays. Avec elles, le nouveau plénipotentiaire du Reich était arrivé, le Dr Edmund Veessenmayer, *Standartenführer SS*, représentant de Himmler au ministère des Affaires étrangères, ainsi que l'*Obergruppenführer SS* Otto Winkelmann, un des chefs suprêmes des SS et de la police, qui était donc sous les ordres directs de Himmler. Le troisième responsable SS était Eichmann, spécialiste de l'évacuation et de la déportation des Juifs, agissant sous les ordres de Müller et de Kaltenbrunner du RSHA. Hitler lui-même n'avait laissé subsister aucun doute quant à la signification de l'arrivée de ces trois messieurs; dans un entretien célèbre qu'il avait eu avec Horthy avant d'occuper son pays, il lui avait dit que «la Hongrie n'a pas encore pris les mesures nécessaires pour régler la question juive» et avait même reproché à Horthy de «n'avoir pas permis que les Juifs soient massacrés» (Hilberg).

La tâche d'Eichmann était claire. Son service tout entier déménagea à Budapest (pour sa carrière c'était une «dégringolade») afin qu'il puisse veiller à ce que «toutes les mesures nécessaires» soient prises. Il ne soupçonnait pas ce qui allait arriver; ce qu'il craignait le plus était une résistance éventuelle de la part des Hongrois, à laquelle il n'aurait pas pu faire face, car il n'avait pas assez d'hommes et connaissait mal les conditions locales. Il s'avéra que ces craintes étaient sans fondement. La gendarmerie hongroise était plus qu'impatiente de faire tout ce qui était nécessaire et László Endre, le nouveau secrétaire d'État chargé des affaires politiques (juives) au ministère de l'Intérieur hongrois, «connaissait bien le problème juif»; il devint un ami proche avec lequel Eichmann passait une bonne partie de son temps libre.

Tout se passa « comme dans un rêve », répéta-t-il à chaque fois qu'il évoquait cet épisode ; il n'y eut pas la moindre difficulté. À moins, bien sûr, qu'on appelle difficulté certains petits décalages entre ses ordres et les désirs de ses nouveaux amis ; par exemple, probablement parce qu'à l'Est l'armée Rouge approchait, ses ordres stipulaient que le pays devait être « peigné d'Est en Ouest », ce qui signifiait que les Juifs de Budapest ne seraient pas évacués dans les premières semaines ou les premiers mois – perspective consternante pour les Hongrois, qui voulaient que leur capitale fût la première ville à être *judenrein*. (Le « rêve » d'Eichmann fut, pour les Juifs, un cauchemar inimaginable : nulle part ailleurs on ne déporta et extermina tant de gens en si peu de temps. En moins de deux mois, 147 trains transportant 434 351 personnes dans des wagons de marchandises plombés, à raison de cent personnes par wagon, quittèrent le pays et les chambres à gaz d'Auschwitz avaient grand-peine à absorber une telle multitude.) Les difficultés surgirent d'un autre côté. Trois hommes, et non un seul, avaient ordre de contribuer à la « solution du problème juif » ; chacun appartenait à un service différent et dépendait d'une autre chaîne de commandement. Techniquement, Winkelmann était le supérieur d'Eichmann, mais les chefs suprêmes des SS et de la police n'étaient pas sous les ordres du RSHA auquel Eichmann appartenait. Et Veessenmayer, des Affaires étrangères, était indépendant des deux. Quoi qu'il en soit, Eichmann refusait d'accepter des ordres émanant des deux autres, et leur présence ne lui plaisait pas. Mais les pires ennuis vinrent d'un quatrième homme, que Himmler avait envoyé en « mission spéciale » dans le seul pays d'Europe qui abritait encore non seulement un nombre appréciable de Juifs mais encore des Juifs qui avaient conservé une position économique importante. (En Hongrie, sur un total de cent dix mille commerces et entreprises industrielles, quarante mille auraient appartenu à des Juifs.) Cet homme était l'*Obersturmbannführer*, plus tard *Standartenführer*, Kurt Becher. Becher, aujourd'hui marchand prospère de Brême, alors vieil ennemi d'Eichmann, témoigna, si étrange que cela puisse paraître, pour la défense. Ne pouvant, pour des raisons évidentes, venir à Jérusalem, il fut interrogé en Allemagne dans sa ville natale. On dut écarter son témoignage parce qu'on lui avait montré, longtemps à l'avance, les questions auxquelles il devait répondre plus tard sous serment. Il est bien dommage, et pas seulement pour des raisons d'ordre juridique, qu'on n'ait pu mettre Eichmann en présence de Becher. Une telle confrontation aurait éclairé une autre partie du « tableau général » qui était fort pertinente, même sur le plan juridique. À en croire sa propre

version, Becher était devenu SS parce que « depuis 1932 jusqu'à ce jour il avait toujours aimé faire du cheval ». Il y a trente ans en Europe ce sport était réservé aux classes supérieures. En 1934, son entraîneur l'avait persuadé d'entrer dans le régiment de cavalerie de la SS, ce qui était alors exactement la chose à faire, pour un homme qui souhaitait participer au « mouvement » tout en maintenant son rang social. (Personne n'a jamais évoqué l'une des raisons possibles pour laquelle, dans son témoignage, Becher a insisté sur le cheval : le tribunal de Nuremberg avait exclu les *Reiter-SS*¹ de sa liste d'organisations criminelles.) Pendant la guerre, Becher était en service actif au front, non dans l'armée mais dans les *Waffen-SS* où il était officier chargé des liaisons avec les commandants de l'armée. Il quitta bientôt le front pour entrer dans le bureau principal du personnel SS en tant que principal acheteur de chevaux, un travail qui lui valut à peu près toutes les décorations disponibles à l'époque.

Becher prétendit qu'on l'avait envoyé en Hongrie uniquement pour acheter vingt mille chevaux pour les SS ; c'est peu probable, car dès son arrivée, il entama une série de négociations très fructueuses avec les directeurs de grandes entreprises juives. Ses rapports avec Himmler étaient excellents, il pouvait le voir quand il le voulait. Sa « mission spéciale » était assez claire. Il devait prendre le contrôle des principales entreprises juives dans le dos du gouvernement hongrois, et en échange permettre aux propriétaires de quitter librement le pays non sans mettre la main sur des sommes considérables en devises étrangères. Sa transaction la plus importante concernait le cartel de l'acier de Manfred Weiss, une entreprise monstre de trente mille ouvriers qui produisait aussi bien des avions, des camions et des bicyclettes, que des conserves, des épingles et des aiguilles. Le résultat fut que quarante-cinq membres de la famille Weiss émigrèrent au Portugal pendant que M. Becher prenait la direction de l'entreprise. La colère s'empara d'Eichmann lorsqu'il eut vent de cette *Schweinerei* [saloperie] ; l'arrangement menaçait de compromettre ses bonnes relations avec les Hongrois qui s'attendaient naturellement à prendre possession des biens juifs confisqués sur leur propre sol. Son indignation n'était pas sans fondement, car ces arrangements étaient contraires à la politique habituelle des nazis qui était plutôt généreuse. Contre l'aide qu'ils apportaient à la solution de la question juive dans différents pays, les Allemands ne réclamaient aucune part des biens juifs mais seulement les frais de déportation et d'extermination, et ces frais

1. *NdE. Régiments de cavalerie SS.*

variaient considérablement selon les pays – les Slovaques étaient censés payer entre trois cents et cinq cents Reichsmarks par Juif, les Croates, trente seulement; les Français, sept cents; et les Belges, deux cent cinquante. (Il semble que personne n'ait jamais rien payé, sauf les Croates.) En cette dernière période de la guerre, les Allemands exigeaient des Hongrois des paiements en nature – envoi au Reich de denrées alimentaires dont la quantité était calculée d'après la quantité de nourriture qu'auraient consommée les Juifs déportés.

Mais l'affaire Weiss n'était que le commencement et, du point de vue d'Eichmann, les choses devaient tourner encore beaucoup plus mal. Becher était un homme d'affaires-né et là où Eichmann ne voyait que des tâches écrasantes d'organisation et d'administration, il voyait des occasions quasi illimitées de gagner de l'argent. Le seul obstacle sur sa route était l'étroitesse d'esprit de créatures subordonnées qui, comme Eichmann, prenaient leur travail au sérieux. Les projets de l'*Obersturmbannführer* Becher le conduisirent bientôt à coopérer étroitement aux efforts de sauvetage du Dr Rudolf Kastner (Becher doit sa liberté au témoignage que fit Kastner en sa faveur à Nuremberg. Sioniste de longue date, Kastner s'installa en Israël après la guerre, où il occupa de hautes fonctions jusqu'à ce qu'un journaliste publie un récit de sa collaboration avec les SS – ce qui lui valut un procès en diffamation de la part de Kastner. Son témoignage à Nuremberg pesa lourd contre lui; et quand son cas fut présenté au tribunal de Jérusalem, le juge Halévi, l'un des trois juges du procès Eichmann, déclara à Kastner qu'il avait «vendu son âme au diable». En mars 1957, peu avant que son procès ne vienne en appel devant la Cour suprême d'Israël, Kastner fut assassiné; aucun des assassins, semble-t-il, ne venait de Hongrie. À l'audition suivante, le verdict du tribunal de première instance fut cassé et Kastner fut complètement réhabilité.) Les arrangements que fit Becher par l'intermédiaire de Kastner étaient beaucoup plus simples que ses négociations compliquées avec les magnats industriels; il s'agissait de fixer un prix pour la vie de chaque Juif à sauver. On se chamailla beaucoup sur les prix, et il semble qu'à un moment donné Eichmann ait participé aux discussions préliminaires. Trait caractéristique, son prix était le moins élevé, juste deux cents dollars par Juif – non, bien sûr, qu'il souhaitait sauver un plus grand nombre de Juifs, mais plutôt parce que, simplement, il n'était pas accoutumé à voir grand. On arriva enfin au prix de mille dollars par Juif et c'est ainsi qu'un groupe de 1684 Juifs, dont la famille du Dr Kastner, quitta la Hongrie, transita par le camp de Bergen-Belsen d'où ils gagnèrent enfin la Suisse. Jusqu'à la libération

de la Hongrie par les Russes, tout le monde était occupé à un arrangement similaire, grâce auquel Becher et Himmler espéraient obtenir vingt millions de francs suisses de l'American Joint Distribution Committee, contre des achats de marchandises de toutes sortes, mais rien de tout cela n'aboutit.

Il est certain que Himmler approuvait entièrement les activités de Becher, et que celles-ci s'opposaient de la manière la plus tranchée possible aux anciens ordres «radicaux» qu'Eichmann recevait toujours de Müller et de Kaltenbrunner, ses supérieurs immédiats dans le RSHA. Aux yeux d'Eichmann, les gens comme Becher étaient des hommes corrompus, mais il est peu probable que la corruption fût à l'origine de sa crise de conscience, car si lui-même ne semblait pas enclin à succomber à ce genre de tentation, à cette époque, la corruption existait dans son entourage depuis des années. Bien que ce ne soit pas totalement impossible, il est difficile d'imaginer qu'il n'ait pas su que son ami et subordonné, le *Hauptsturmführer* Dieter Wisliceny, avait, dès 1942, accepté cinquante mille dollars du Comité juif de secours de Bratislava, pour accorder un délai aux déportations de Slovaquie; cependant, il ne pouvait ignorer le fait que Himmler, à l'automne 1942, avait essayé de vendre des visas de sortie aux Juifs slovaques, parce qu'il avait besoin de devises étrangères pour payer le recrutement d'une nouvelle division SS. Mais maintenant, en 1944, en Hongrie, c'était différent, non pas parce que Himmler était «dans les affaires», mais parce que les affaires étant devenues la politique officielle; il ne s'agissait plus seulement de corruption.

Au départ, Eichmann essaya de jouer le jeu et de se plier aux nouvelles règles; c'est ainsi qu'il fut mêlé aux incroyables négociations de «du sang contre des marchandises» – un million de Juifs contre dix mille camions pour l'armée allemande en déroute – dont il n'avait sûrement pas pris l'initiative. La façon dont il expliqua son rôle à Jérusalem montra bien comment, à l'époque, il s'était justifié à ses propres yeux: c'était un impératif militaire qui aurait l'avantage supplémentaire de lui donner un rôle nouveau et important dans les affaires d'émigration. Ce qu'il ne s'avoua probablement jamais à lui-même, c'est qu'avec les difficultés croissantes surgissant de tous côtés, il allait bientôt se retrouver sans travail (ce qui arriva quelques mois plus tard) à moins qu'il ne réussisse à se placer avantageusement dans la nouvelle course au pouvoir qui s'organisait autour de lui. Quand le projet d'échange échoua, comme on pouvait s'y attendre, tout le monde savait déjà que Himmler, malgré ses constantes hésitations, dues principalement à sa peur physique de Hitler qui n'était pas

dénuée de fondement, avait décidé de mettre un terme à toute la Solution finale – sans plus se soucier ni des affaires ni des impératifs militaires, avec pour seule motivation les illusions qu'il avait forgées d'être celui qui, dans l'avenir, apporterait la paix à l'Allemagne. C'est à cette époque qu'apparut dans les SS une « aile modérée », composée de ceux qui étaient assez stupides pour croire qu'un assassin capable de prouver qu'il n'avait pas tué autant de personnes qu'il aurait pu aurait un merveilleux alibi et de ceux qui étaient assez malins pour prévoir le retour à des « conditions normales », dans lesquelles l'argent et les relations redeviendraient des atouts indispensables.

Eichmann n'adhéra jamais à cette « aile modérée » et l'on peut se demander si, le cas échéant, elle l'aurait admis en son sein. Non seulement il était trop compromis, et, par ses contacts avec les responsables juifs, trop connu ; il était trop primitif pour ces « messieurs » très cultivés de la grande bourgeoisie, contre lesquels il a conçu le plus fort ressentiment jusqu'à la fin. Il était tout à fait capable d'expédier à la mort des millions de personnes, mais il était incapable d'en parler d'une manière convenable quand il n'avait pas reçu ses « règles de langage ». À Jérusalem, où il n'en avait pas sous la main, il parlait librement de « tuerie » et de « meurtre », de « crimes légalisés par l'État » ; il appelait les choses par leur nom, contrairement à l'avocat de la défense, qui, de toute évidence, considérait Eichmann comme un inférieur sur le plan social. (L'assistant de Servatius, le Dr Dieter Wechtenbruch – un disciple de Carl Schmitt qui assista aux premières semaines du procès, qui fut envoyé ensuite en Allemagne pour interroger des témoins pour la défense et réapparut dans la dernière semaine d'août – était tout à fait disposé à parler aux journalistes hors de la salle d'audience ; il paraissait choqué moins par les crimes d'Eichmann que par son manque de goût et d'éducation. « Ce menu fretin, disait-il, voyons comment nous allons pouvoir l'aider à sauter les obstacles » (*wie wir das Würstchen über die Runden bringen*). Quant à Servatius, il déclara, même avant l'ouverture du procès, que son client avait une mentalité de « facteur de l'espèce la plus commune ».) Quand Himmler devint « modéré », Eichmann se mit à saboter ses ordres autant qu'il l'osait, dans la mesure du moins où il se considérait comme « couvert » par ses supérieurs immédiats. « Comment Eichmann ose-t-il saboter les ordres de Himmler ? » – il s'agissait d'arrêter les marches forcées en automne 1944 – demanda un jour Kastner à Wisliceny. Et la réponse fut : « Il peut sûrement produire quelque télégramme. Müller et Kaltenbrunner ont dû le couvrir. » Il est tout à fait possible qu'Eichmann ait nourri le projet confus de liquider

Theresienstadt avant l'arrivée de l'armée Rouge, mais nous n'avons, à l'appui de cette hypothèse, que le témoignage douteux de Dieter Wisliceny (des mois ou peut-être des années avant la fin, ce dernier avait soigneusement mis au point un alibi aux dépens d'Eichmann et dont il gratifia le tribunal de Nuremberg, où il fut témoin à charge ; cela ne lui servit à rien, car il fut extradé en Tchécoslovaquie, poursuivi et exécuté à Prague, où il n'avait pas de relations et où son argent ne lui fut d'aucun secours). D'autres témoins affirmèrent que ce projet avait été élaboré par Rolf Günther, un des hommes d'Eichmann, et qu'il existait au contraire un ordre écrit d'Eichmann stipulant que ce ghetto reste intact. Quoi qu'il en soit, il est certain que même en avril 1945, alors que tout le monde ou presque était devenu très « modéré », Eichmann profita d'une visite que fit M. Paul Dunant, de la Croix-Rouge suisse, à Theresienstadt, pour indiquer clairement que lui, n'approuvait pas la nouvelle orientation de Himmler à l'égard des Juifs. Le fait qu'Eichmann a toujours fait de son mieux pour rendre définitive la Solution finale n'a donc jamais été mis en discussion. La question était seulement de savoir si c'était là une preuve de son fanatisme, de sa haine sans bornes à l'égard des Juifs, et s'il mentait à la police et commettait un parjure devant le tribunal quand il prétendait avoir toujours obéi aux ordres. Les juges ne trouvèrent jamais d'autre explication, eux qui faisaient l'impossible pour comprendre l'accusé, ils le traitaient avec une considération et une humanité authentique et magnifique qu'il devait rencontrer pour la première fois de sa vie. (Le Dr Wechtenbruch déclara à des journalistes qu'Eichmann avait « grande confiance dans le juge Landau », comme si Landau était à même de démêler les choses, et il attribua cette confiance au besoin d'autorité d'Eichmann. En tout cas, cette confiance fut manifeste pendant tout le procès et c'est peut-être la raison pour laquelle le jugement fut pour Eichmann une grosse « déception » ; il avait confondu humanité et mollesse.) Que ces trois hommes n'aient jamais réussi à le comprendre est peut-être une preuve de leur « bonté », de leur foi inébranlable et un peu démodée dans les fondements moraux de leur profession. Car la triste et inconfortable vérité est que l'attitude sans compromis adoptée par Eichmann dans les dernières années de la guerre lui était probablement dictée non par son fanatisme mais par sa conscience même, tout comme, trois ans auparavant, cette conscience lui avait dicté une conduite opposée pendant un court laps de temps. Eichmann savait que les ordres de Himmler étaient en contradiction totale avec l'ordre du Führer. Il n'avait pas besoin pour cela de faits précis, bien que de telles précisions l'eussent encouragé ;

comme l'accusation y insista devant la Cour suprême, « la position de Himmler fut complètement déconsidérée aux yeux de Hitler » quand ce dernier fut informé par Kaltenbrunner des négociations visant l'échange de Juifs contre des camions. Puis, quelques semaines seulement avant que Himmler ne stoppe l'extermination à Auschwitz, Hitler, qui de toute évidence ignorait tout des nouvelles démarches de Himmler, avait envoyé un ultimatum à Horthy, lui disant qu'il « s'attendait à ce que le gouvernement hongrois prenne dès maintenant les mesures prévues contre les Juifs de Budapest ». Quand l'ordre donné par Himmler d'arrêter l'évacuation des Juifs hongrois arriva à Budapest, Eichmann menaça, selon un télégramme de Veeseinmayer, « de demander au Führer une nouvelle décision » et le jugement trouva ce télégramme plus « accablant que cent témoignages ».

Eichmann perdit la bataille contre l'« aile modérée » menée par le *Reichsführer SS* et chef de la police allemande. Sa défaite lui apparut pour la première fois lorsqu'en janvier 1945 l'*Obersturmbannführer* Kurt Becher fut promu *Standartenführer*, promotion dont Eichmann avait rêvé pendant toute la guerre. (Sa thèse, selon laquelle il était impossible, dans son service, de monter en grade, n'est qu'à moitié juste ; on aurait pu le nommer chef du département IV-B, au lieu de lui laisser seulement le bureau IV-B-4 et il serait alors monté en grade automatiquement. À vrai dire, il est probable que, sauf sur le front, on ne laissait jamais des gens comme Eichmann, qui était parti de zéro, avancer au-delà du grade de lieutenant-colonel.) Ce mois-là, la Hongrie fut libérée, et Eichmann rappelé à Berlin. Himmler y avait nommé son ennemi Becher *Reichssonderkommissar*² chargé de tous les camps de concentration, et Eichmann fut transféré du bureau des « affaires juives » au bureau complètement insignifiant de la « lutte contre les Églises », dont de surcroît il ignorait tout. La rapidité de son déclin dans les derniers mois de la guerre indique de la manière la plus révélatrice à quel point Hitler avait raison, lorsqu'il déclarait, dans son bunker de Berlin, en avril 1945, qu'on ne pouvait plus compter sur les SS.

Mis en présence, à Jérusalem, de documents prouvant qu'il avait été d'une loyauté extraordinaire envers Hitler et les ordres du Führer, Eichmann tenta à plusieurs reprises d'expliquer que dans le III^e Reich « les paroles du Führer avaient force de loi » (*Führerworte haben Gesetzeskraft*), ce qui voulait dire, entre autres, que si les ordres émanaient directement de Hitler, ils n'avaient pas besoin d'être écrits. Il

2. NdE. Commissaire spécial du Reich.

essaya d'expliquer que c'est pour cette raison qu'il n'avait jamais demandé d'ordre écrit de Hitler (on n'a jamais trouvé aucun document de ce genre à propos de la Solution finale ; sans doute n'y en eut-il jamais) mais qu'il avait demandé à voir un ordre écrit de Himmler. Une telle situation était certes bien étrange, et on a écrit là-dessus des bibliothèques entières de commentaires juridiques « autorisés » qui démontrent tous que les *paroles* du Führer, ses déclarations orales, étaient la loi fondamentale du pays. Dans ce cadre « légal », tout ordre contraire, dans l'esprit ou dans la lettre, à une parole prononcée par Hitler était, par définition, illégal. La position d'Eichmann rappelait alors très désagréablement celle du soldat souvent évoqué qui, agissant dans un cadre légal normal, refuse d'exécuter des ordres qui vont à l'encontre de son expérience habituelle de cette légalité et qu'il peut donc reconnaître comme criminels. L'abondante littérature écrite sur ce sujet fonde son argumentation sur le sens souvent équivoque du mot « loi », qui, dans ce contexte, signifie parfois la loi du pays – c'est-à-dire la loi positive, posée en principe – et parfois la loi qui est censée parler d'une même voix dans le cœur de tous les hommes. Mais sur le plan pratique, les ordres doivent être « manifestement illégaux » pour qu'on désobéisse, et leur illégalité doit « être signalée comme si un drapeau noir sur lequel on pourrait lire l'avertissement : “interdit” était planté dessus », comme l'a fait remarquer le jugement. Et dans un régime criminel ce « drapeau noir » avec son « avertissement » est planté tout aussi « manifestement » sur ce qui est normalement un ordre légitime – par exemple, de ne pas tuer des innocents pour la seule raison qu'ils se trouvent être juifs – que sur un ordre criminel dans une situation normale. S'en remettre à une voix de la conscience sans équivoque – ou bien, selon les termes plus vagues encore qu'emploient les juristes, à un « sentiment général d'humanité » (Oppenheim-Lauterpacht dans *International Law*, 1952) – c'est non seulement supposer la question résolue, c'est aussi refuser délibérément d'ouvrir les yeux sur le phénomène moral, juridique et politique qui est au centre de notre siècle.

Certes, ce n'est pas uniquement la conviction que Himmler donnait maintenant des ordres « criminels » qui détermina les actions d'Eichmann. Mais l'élément personnel entrant incontestablement en ligne de compte n'était pas le fanatisme, c'était son authentique « admiration immodérée sans bornes pour Hitler » (pour reprendre les mots d'un témoin de la défense) – pour l'homme qui était passé « de caporal à chancelier du Reich ». Il serait inutile d'essayer de déterminer ce qui comptait le plus pour lui, son admiration pour Hitler ou sa

décision de demeurer un citoyen du III^e Reich obéissant à la loi alors que l'Allemagne était déjà en ruine. Ces deux mobiles entrèrent en jeu encore une fois aux derniers jours de la guerre alors qu'il était à Berlin et qu'il s'indignait violemment de voir tout le monde autour de lui avoir assez de présence d'esprit pour se combiner des faux papiers avant l'arrivée des Russes ou des Américains. Quelques semaines plus tard Eichmann aussi se mit à voyager sous un faux nom, mais à ce moment-là Hitler était mort, la « loi du pays » n'existait plus, et, comme il le fit remarquer, il n'était plus lié par son serment. Car le serment prononcé par les membres de la SS était différent du serment militaire des soldats, dans la mesure où il ne les liait qu'à Hitler, pas à l'Allemagne.

Le cas de la conscience d'Adolf Eichmann, qui est évidemment complexe sans être aucunement unique, est difficilement comparable au cas des généraux allemands, dont l'un d'entre eux comparut à Nuremberg et qui, à la question : « Comment est-il possible que vous tous, généraux honorables, ayez pu continuer à servir un assassin aussi loyalement, sans poser la moindre question ? », répondit : « Ce n'est pas à un soldat de juger son chef suprême. C'est à l'Histoire de le faire, ou à Dieu. » (C'est ainsi que s'exprima le général Alfred Jodl, qui fut pendu à Nuremberg.) Beaucoup moins intelligent et presque sans éducation, Eichmann se rendait compte au moins confusément que ce n'était pas un ordre mais une loi qui les avait tous transformés en criminels. La différence entre un ordre et la parole du Führer était que la validité de cette parole n'était pas limitée dans le temps et dans l'espace, ce qui est la caractéristique principale d'un ordre. Là est aussi la véritable raison pour laquelle l'ordre du Führer concernant la Solution finale fut suivi d'une pléthore de règles et de directives, toutes élaborées par des avocats spécialisés et des conseillers juridiques, et non par de simples administrateurs ; contrairement aux ordres ordinaires, cet ordre était considéré comme une loi. Inutile d'ajouter que le fatras juridique qui en résulta, loin d'être seulement un symptôme de pédanterie ou de perfectionnisme, servit de la façon la plus efficace à donner une apparence de légalité à toute l'affaire.

Et de même que dans les pays civilisés, la loi suppose que la voix de la conscience dise à chacun : « Tu ne tueras point », même si l'homme a, de temps à autre, des désirs ou des penchants meurtriers, de même la loi du pays de Hitler exigeait que la voix de la conscience dise à chacun : « Tu tueras », même si les organisateurs de massacres savaient parfaitement que le meurtre va à l'encontre des désirs normaux et des penchants de la plupart des gens. Dans le III^e Reich, le mal avait perdu cet

attribut par lequel la plupart des gens le reconnaissent généralement - l'attribut de la tentation. De nombreux Allemands, de nombreux nazis, peut-être l'immense majorité d'entre eux, ont dû être tentés de *ne pas* tuer, de *ne pas* voler, de *ne pas* laisser leurs voisins partir pour la mort (car ils savaient, naturellement, que les Juifs partaient à la mort, même si nombre d'entre eux ont pu ne pas en connaître les horribles détails) et de ne pas devenir les complices de ces crimes en en bénéficiant. Mais Dieu sait s'ils ont vite appris à résister à la tentation.